

Le Proviseur
Pierre BOLLÉ

Dossier suivi par
Sophie Marmillod
Tél. 05.58.05.79.73

Mont-de-Marsan, le 15 janvier 2019

Le Proviseur

aux

Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la réforme du baccalauréat à la session 2021 entraîne des évolutions très importantes du lycée général et technologique dès la rentrée 2019.

Nous connaissons aujourd'hui la carte des enseignements de spécialité et des options que proposera notre établissement à la rentrée 2019.

La nouvelle organisation à mettre en place m'impose de réunir l'ensemble des enseignants en réunion plénière. Je vous prie de bien vouloir noter que cette réunion se tiendra :

Vendredi 25 janvier 2019 après-midi.

Les cours de l'après-midi seront donc banalisés et, de ce fait, les élèves seront libérés après leur dernier cours de la matinée.

Toutefois, les élèves qui le souhaitent pourront prendre leur repas du midi au sein de l'établissement.

Je comprends les contraintes imposées aux familles par cette modification d'emploi du temps, mais le calendrier de cette réforme s'impose à nous.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération.

Le Proviseur



Pierre BOLLÉ